

Inscriptions

Pour les élèves scolarisés dans les collèges de Houdan et d'Orgerus :

Les familles des Yvelines et d'Eure-et-Loir peuvent bénéficier de l'inscription et du paiement en ligne de la carte de transport Scol'R directement sur le site : <https://ts.iledefrance-mobilites.fr/inscription>

Attention : les inscriptions en ligne sur le site ne sont possibles qu'à partir du 15 juin environ. Pour plus de renseignements sur les modalités d'inscription en ligne, une notice explicative est disponible sur le site de la CC Pays Houdanais.

Il est toujours possible de s'inscrire via un **formulaire « papier »** qu'il convient d'envoyer à la CC Pays Houdanais accompagné du règlement qui doit se faire soit par chèque à l'ordre de « Régie de recettes transports scolaires CCPH » soit en espèces au guichet de la CC Pays Houdanais.

Tarifs 2021/2022

Tarifs 2021/2022

Carte Scol'R pour les élèves des **Yvelines** : 113,50€ par élève

Carte Imagin'R : se renseigner directement sur www.imagine-r.com

Carte Scol'R pour les élèves **d'Eure-et-Loir** : 25,00 € par élève plafonné à 50,00 € par famille. Pour connaître les autres tarifs il convient de se rapprocher des syndicats précités.

Contacts

Communauté de communes du Pays Houdanais

22, route d'Épernon
78 550 Maulette

Tél : 01 30 46 82 90
Fax : 01 30 46 15 75

@ : transport@cc-payshoudanais.fr

Mise à jour juillet 2021



Communauté
de Communes
Pays Houdanais
22 porte d'Epernon

78550 Maulette
T. 01 30 46 82 80
F. 01 30 46 15 75
ccph@cc-payshoudanais.fr
www.cc-payshoudanais.fr

Transports scolaires

Les transports scolaires

Transports



Collèges

Transports collèges

Présentation

Depuis le 1^{er} septembre 2013, les transports scolaires pour les lignes spéciales des élèves du territoire vers les établissements du 2nd degré et les déplacements vers les équipements sportifs et culturels communautaires, relèvent de la compétence de la CCPH, depuis la dissolution du SIVOM de la Région de Houdan.

Le transport scolaire vers les collèges de Houdan et Orgerus

La CCPH gère directement les transports des élèves du territoire du second degré vers les collèges de Houdan et Orgerus, les élèves du premier degré vers les écoles de Boissets, Gressey, Civry-la-Forêt, Houdan et Maulette ainsi que les transports des élèves vers le complexe aquatique « Christian Barjot » situé à Houdan.

Ile de France Mobilités (Nouveau nom du STIF) a délégué sa compétence de gestion des transports scolaires pour les élèves fréquentant les établissements cités ci-dessus. Lesdits élèves doivent se munir à chaque rentrée des classes de la carte « Scol'R ».

Le transport scolaire vers le collège de Bû

Les élèves de Saint Lubin de la Haye fréquentent le collège de Bû.

Le transport est organisé par la Région Centre-Val-de-Loire.

Les renseignements pour leur carte de transport sont à prendre sur le site www.remicentrevaldeloire.fr

Le transport scolaire pour les enfants du territoire vers les autres collèges :

La CC Pays Houdanais adhère également aux syndicats qui gèrent les transports desservant les établissements du 2nd degré hors de son territoire.

- Les élèves de Boinvilliers, Rosay et Villette ont leur collège de secteur dans la Région de Mantes. La CC du Pays Houdanais a adhéré au SMTS (Syndicat Mixte des Transports scolaires) de Mantes, Maule, Septeuil. Les renseignements pour leur carte de transport « Scol'R » sont à prendre auprès de ce syndicat :
SMTS – 4, Place de la mairie - Mairie de Guerville – 78930 – Tel : 06 74 53 14 10
Mail : smtsguerville78@gmail.com
- Les élèves de Dammartin en Serve, Flins-Neuve-Église, Longnes, Mondreville et Tilly qui fréquentent le collège de Bréval doivent se procurer la carte Navigo Imagine'R. Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.imagine-r.com

Lycées

Transports lycées

Le transport scolaire pour les lycéens

- Pour la majeure partie des lycéens du territoire, le lycée de secteur est situé à LA QUEUE LEZ YVELINES, lycée Jean Monnet.
Pour les élèves demeurant dans les Yvelines, le titre de transport pour ce lycée est la carte Imagine'R. www.imagine-r.com
Pour les élèves demeurant en Eure-et-Loir, une inscription via le site www.remi-centrevaldeloire.fr est nécessaire.
- Pour les lycées de la Région de Dreux, les lignes de transport sont directement gérées par la Région Centre – Val-de-Loire. Pour les élèves demeurant en Eure-et-Loir, une inscription via le site www.remi-centrevaldeloire.fr est nécessaire. Pour les élèves des Yvelines, aucune ligne particulière n'est mise en place. Il appartient aux familles de choisir le transport le plus adéquat.
- Pour les lycées de Rambouillet, les lignes de transport sont gérées par le SITERR (Syndicat Intercommunal de Transports et d'Équipements de la Région de Rambouillet). Les communes concernées sont Bazainville, Boissets, Bourdonné, Boutigny-Prouais, Champagne, Civry la Forêt, Condé-sur-Vesgre, Courgent, Dammartin en Serve, Dannemarie, Goussainville, Gressey, Havelu, Houdan, La Hauteville, Le Tartre Gaudran, Maulette, Mulcent, Orgerus, Orvilliers, Osmoy, Prunay le Temple, Richebourg, Saint Martin des Champs, Saint Lubin de la Haye, Septeuil et Tacoignières.
SITERR : Mairie, 50 bis rue Nationale 78940 La Queue Lez Yvelines
Tel : 01 34 86 40 55 – Mail : accueil@siterr.fr
- Pour les lycées de la Région de Mantes, les lignes de transports sont gérées par le SMTS (Syndicat Mixte des Transports Scolaires) de Mantes Maule Septeuil. Les communes concernées sont Bazainville, Boinvilliers, Civry la Forêt, Courgent, Maulette, Mulcent, Orgerus, Orvilliers, Osmoy, Prunay le Temple, Richebourg, Rosay, Saint Martin des Champs, Septeuil, Tacoignières et Villette.
SMTS – 4, Place de la mairie - Mairie de Guerville – 78930 – Tel : 06 74 53 14 10
Mail : smtsguerville78@gmail.com

Pour tout autre renseignement : soit auprès de la CCPH, service transports, soit à la mairie de votre domicile.

